

2019/O1/041

**REPONSE DE M. Jean Christophe ANGELINI  
A LA QUESTION DEPOSEE PAR Mme Mattea CASALTA  
AU NOM DU GROUPE « Partitu di A Nazione Corsa »**

**OBJET : Développement sociétal**

Madame la Conseillère Territoriale,

Votre question a trait au logement, aux missions de l'Office Foncier et plus généralement, aux problématiques de société dans lesquelles nous nous inscrivons et que nous tentons collectivement d'appréhender et de résoudre dans des délais pertinents.

L'Office Foncier de la Corse (OFC) que je préside, a comme vous l'avez rappelé dans votre Question Orale, un rôle prépondérant dans l'aménagement futur de nos villes et villages.

Il a également, vous le savez, acquis pour le compte des collectivités locales qui l'ont sollicité ces deux ou trois dernières années, un certain nombre de biens avec, sans déflorer quoi que ce soit, d'ici peu de temps, des acquisitions majeures dont nous aurons l'occasion de reparler.

Ce constat, vous l'avez indiqué, est sans équivoque. Et le besoin en termes de logement n'est effectivement plus à démontrer. Il est corrélé à une augmentation démographique particulièrement conséquente, notamment dans le bassin ajaccien pour des raisons que chacun sait et sur lesquelles je ne reviendrai pas davantage. Et un parc de logements qui, bien qu'en augmentation aussi, ne résout que marginalement les tensions foncières et les disparités sociales.

La Corse connaît des difficultés de mobilisation de ses ressources foncières, qui sont doublées structurellement d'une dynamique spéculative sur les prix du foncier et de l'immobilier.

Face à ce constat, le Conseil exécutif et l'Office foncier par voie de conséquence accompagnent les collectivités dans la construction de projets structurants, c'est l'une des clés, qui soient des projets de territoire, et a donc décidé, via son conseil d'administration, de construire un nouveau PPI (programme pluriannuel d'intervention) qui permettra, je le pense, de répondre aux missions de l'office et bien sûr de mieux adapter nos prérogatives aux problématiques du territoire.

Ce nouveau PPI permettra donc de mieux accompagner les élus dans leur stratégie foncière.

Mais le grand paradoxe de l'exercice, il réside, pour ce qui nous concerne, et votre question, je vous en remercie, m'invite à y répondre, la délicate consommation des crédits du PEI.

Il y a des maires et des élus dans cette assemblée ; il y en a également dans ce Conseil exécutif et le Maire de Belgudè, Conseiller exécutif sait précisément de quoi je veux parler : dès lors qu'une commune nous sollicite pour des créations de logements sociaux et que ceux-ci, pour des raisons qui relèvent de la collectivité locale, ne sont pas réalisés en concertation et sous l'égide d'un bailleur social agréé, ils ne peuvent donc s'inscrire dans la consommation des crédits du PEI et viennent grever (monsieur Xavier Lacombe et d'autres nous ont suffisamment alertés sur ce sujet-là également) la fameuse TSE (Taxe Spéciale sur l'Équipement) qui est en nombre et en volume beaucoup plus limitée. Donc, tout ceci crée une difficulté sur laquelle, bien sûr, nous avons alerté l'État.

Et notre but aujourd'hui, je le dis clairement, c'est que nous puissions très prochainement réviser le PPI à l'aune d'un certain nombre de critères que je rappelle très rapidement :

- Préserver la diversité paysagère, faunistique et floristique de l'île face aux atteintes portées par les activités humaines, conformément notamment au PADDUC ;
- Préserver le patrimoine historique bâti et permettre son accès au public face aux projets qui risquent de le faire disparaître, ou d'en priver l'accès ;
- Protéger les populations face aux risques naturels.

Ce PPI, madame la Conseillère, je suis en mesure de vous l'annoncer aujourd'hui, sera présenté officiellement le 17 juin dans sa version finalisée et devrait permettre, je le pense, dans une large part au moins, de répondre aux problématiques que vous avez abordées, et, je le pense, de mieux armer le peuple corse face aux risques que vous dénoncez et que bien sûr le Conseil exécutif partage.

Je vous remercie.